
États financiers de Les YMCA du Québec

31 décembre 2016

Rapport de l'auditeur indépendant	1
État des résultats	2
État de l'évolution de l'actif net	3
État de la situation financière.....	4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires aux états financiers	6-14

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de
Les YMCA du Québec

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Les YMCA du Québec, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2016, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Les YMCA du Québec au 31 décembre 2016, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.*¹

Le 29 mars 2017

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120628

Les YMCA du Québec

État des résultats

Exercice terminé le 31 décembre 2016

Notes	2016	2015
	\$	\$
Produits		
Activités des programmes	28 196 054	29 175 729
Subventions pour programmes	14 895 141	12 854 737
Loyer	1 753 444	1 722 838
Subventions pour les installations	1 772 882	1 762 983
Subventions pour les installations – intérêts	315 601	368 921
Dons de la Fondation des YMCA du Québec	1 081 824	1 289 286
Autres contributions	1 404 454	1 456 954
Revenus de placement	57 208	98 664
	49 476 608	48 730 112
Charges		
Salaires et charges sociales	28 867 427	29 434 017
Dépenses liées aux programmes	3 325 430	3 450 871
Réparations et remplacements, fournitures d'entretien et contrats de service	4 890 144	5 050 466
Chauffage et électricité	1 617 615	1 664 084
Frais de location	1 158 060	1 162 782
Dépenses de bureau	936 464	1 036 197
Honoraires	1 113 669	845 181
Frais de promotion	664 250	685 529
Frais d'employés et perfectionnement du personnel	547 919	704 887
Assurances et taxes	742 790	711 029
Frais bancaires	314 729	423 608
Honoraires versés à YMCA Canada et autres cotisations	652 279	635 891
Contributions aux opérations de la Fondation des YMCA du Québec	—	334 937
Créances douteuses	179 979	134 078
Autres charges	252 546	148 490
	45 263 301	46 422 047
Excédent des produits sur les charges avant les éléments suivants	4 213 307	2 308 065
Intérêts des emprunts hypothécaires et autres coûts de financement	(444 320)	(542 140)
Amortissement des immobilisations	(3 581 998)	(3 655 272)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	1 529 146	1 480 123
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant la variation de la juste valeur des contrats d'échange de taux d'intérêt	1 716 135	(409 224)
Variation de la juste valeur des contrats d'échange de taux d'intérêt	101 093	(61 988)
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	1 817 228	(471 212)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Les YMCA du Québec
État de l'évolution de l'actif net
 Exercice terminé le 31 décembre 2016

	Investi en immobilisations	Non grevé d'affectations	Total
	\$	\$	\$
Soldes au 31 décembre 2014	10 960 055 ⁽³⁾	2 112 523	13 072 578
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	(2 237 137) ⁽¹⁾	1 765 925	(471 212)
Investissement en immobilisations	2 798 400 ⁽²⁾	(2 798 400)	—
Soldes au 31 décembre 2015	11 521 318⁽³⁾	1 080 048	12 601 366
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(1 951 759) ⁽¹⁾	3 768 987	1 817 228
Investissement en immobilisations	1 211 073 ⁽²⁾	(1 211 073)	—
Soldes au 31 décembre 2016	10 780 632⁽³⁾	3 637 962	14 418 594

	2016	2015
	\$	\$
(1) Ventilation :		
Amortissement des immobilisations	(3 581 998)	(3 655 272)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	1 529 146	1 480 123
Variation de la juste valeur des contrats d'échange de taux d'intérêt	101 093	(61 988)
	(1 951 759)	(2 237 137)
(2) Ventilation :		
Encaissement des subventions à recevoir	(1 264 186)	(1 212 318)
Acquisition d'immobilisations	1 260 995	2 605 874
Remboursement de la dette	1 720 952	1 717 400
Augmentation de la dette	(310 128)	—
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations	(196 560)	(312 556)
	1 211 073	2 798 400
(3) Ventilation :		
Subventions à recevoir à court terme	1 318 681	1 264 186
Subventions à recevoir à long terme	5 704 596	7 023 277
Immobilisations	35 465 928	37 786 931
Tranche à court terme de la dette	(1 806 877)	(1 620 952)
Dette	(9 573 753)	(11 170 502)
Apports reportés afférents aux immobilisations	(20 168 877)	(21 501 463)
Contrats d'échange de taux d'intérêt	(159 066)	(260 159)
	10 780 632	11 521 318

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Les YMCA du Québec
État de la situation financière
au 31 décembre 2016

	Notes	2016	2015
		\$	\$
Actif			
À court terme			
Encaisse		3 233 849	1 820 112
Placements	3	2 603 849	2 524 237
Débiteurs	4	2 449 093	1 782 707
Subventions à recevoir	6	1 318 681	1 264 186
Somme à recevoir de la Fondation des YMCA du Québec	9	919 102	424 257
Fournitures et charges payées d'avance		563 332	601 608
		11 087 906	8 417 107
Placements	3	1 546 781	1 569 311
Subventions à recevoir	6	5 704 596	7 023 277
Avance à recevoir de la Fondation des YMCA du Québec	9	1 118 727	497 523
Immobilisations	5	35 465 928	37 786 931
		54 923 938	55 294 149
Passif			
À court terme			
Créditeurs et charges à payer		4 411 355	4 356 443
Produits reportés liés à des activités de programmes		2 259 976	1 819 332
Autres produits reportés		2 085 484	1 844 066
Tranche à court terme de la dette	6	1 806 877	1 620 952
		10 563 692	9 640 793
Dette	6	9 573 753	11 170 502
Apports reportés afférents aux immobilisations	7	20 168 877	21 501 463
Contrats d'échange de taux d'intérêt		159 066	260 159
Autres passifs		39 956	119 866
		40 505 344	42 692 783
Engagements	11		
Actif net			
Investi en immobilisations		10 780 632	11 521 318
Non grevé d'affectations		3 637 962	1 080 048
		14 418 594	12 601 366
		54 923 938	55 294 149

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil



_____, administrateur



_____, administrateur

Les YMCA du Québec

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2016

Notes	2016	2015
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	1 817 228	(471 212)
Ajustements pour :		
Variation de la juste valeur des placements	19 404	5 778
Amortissement des immobilisations	3 581 998	3 655 272
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(1 529 146)	(1 480 123)
Variation de la juste valeur des contrats d'échange de taux d'intérêt	(101 093)	61 988
	3 788 391	1 771 703
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement	10 108 864	(528 657)
	3 897 255	1 243 046
Activités d'investissement		
Augmentation de l'avance à recevoir de la Fondation des YMCA du Québec	(1 116 049)	(295 715)
Acquisition de placements	(364 996)	(838 241)
Cession de placements	288 510	2 489 225
Acquisition d'immobilisations	10 (950 867)	(2 605 874)
	(2 143 402)	(1 250 605)
Activités de financement		
Encaissement des subventions à recevoir	1 264 186	1 212 318
Remboursement de la dette	10 (1 720 952)	(1 717 400)
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations	196 560	312 556
Diminution des autres passifs à long terme	(79 910)	(140 578)
	(340 116)	(333 104)
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	1 413 737	(340 663)
Encaisse au début	1 820 112	2 160 775
Encaisse à la fin	3 233 849	1 820 112

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Statuts et nature des activités

Les YMCA du Québec (le « YMCA ») est un organisme de bienfaisance voué à l'épanouissement du corps, de l'intelligence et de l'esprit de chacun ainsi qu'au développement de l'autonomie des personnes, des familles et des collectivités.

Par ses interventions, ses programmes et ses services, le YMCA vise à répondre aux besoins et aux attentes de la communauté. Il travaille de concert avec les personnes des communautés locales et des pays en développement, en vue d'obtenir la justice sociale et la maîtrise du milieu de vie.

Le YMCA a été constitué en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec) et est reconnu comme un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. Méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Constatation des produits

Le YMCA applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si son recouvrement est raisonnablement assuré.

Les apports affectés aux immobilisations sont reportés et constatés à titre de produits selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations acquises afférentes à ces apports.

Les revenus afférents aux activités des programmes sont comptabilisés lorsque les services sous-jacents à ces revenus ont été rendus.

Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où le YMCA devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des placements qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et pertes non réalisés, sont incluses dans les revenus de placement.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé dans l'état des résultats à titre de produit ou de charge d'intérêts.

2. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût après amortissement, le YMCA comptabilise dans l'état des résultats une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'il observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et lorsque la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Contrats d'échange de taux d'intérêt

Le YMCA recourt à des contrats d'échange de taux d'intérêt pour gérer son risque de taux d'intérêt afférent aux acceptations bancaires. Le YMCA a choisi de ne pas préparer la documentation requise pour l'application de la comptabilité de couverture.

Par conséquent, les contrats d'échange de taux d'intérêt sont constatés à la juste valeur à l'état de la situation financière à titre de passif. La juste valeur est déterminée à partir des cotes boursières et des cours obtenus d'institutions financières pour des instruments financiers dérivés identiques ou semblables. La variation de la juste valeur des contrats d'échange de taux d'intérêt est présentée à l'état des résultats à titre de variation de la juste valeur des contrats d'échange de taux d'intérêt.

Fournitures

Les fournitures sont évaluées au moindre du coût et de la valeur de remplacement. La méthode du premier entré, premier sorti est utilisée dans le calcul du coût.

Immobilisations

Les immobilisations, comptabilisées au coût, sont amorties sur leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées suivantes :

Bâtiments	25 et 40 ans
Améliorations locatives	durée du bail
Rénovations majeures	10 ans
Véhicules, mobilier et matériel	3 à 5 ans

Produits reportés liés à des activités de programmes

Les produits reportés liés à des activités de programmes proviennent des programmes de développement communautaire qui sont financés au moyen de subventions gouvernementales, d'apports de divers bailleurs de fonds et des dons de la Fondation des YMCA du Québec.

Autres produits reportés

Les autres produits reportés représentent des sommes reçues dont les services seront rendus au cours de l'exercice suivant.

2. Méthodes comptables (suite)

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Placements

	2016	2015
	\$	\$
Dépôt à terme, 0,95 %, échéant en janvier 2017 (au 31 décembre 2015 : 0,95 %, échéant en janvier 2017)	100 000	100 000
Obligations canadiennes (au 31 décembre 2015 : 2,25 % à 4,85 %, échéant entre juin et décembre 2016)	—	281 996
Fonds communs diversifiés	4 050 630	3 711 552
	4 150 630	4 093 548
Tranche à court terme	2 603 849	2 524 237
	1 546 781	1 569 311

4. Débiteurs

	2016	2015
	\$	\$
Clients	173 155	176 243
Provision pour créances douteuses	(67 900)	(66 400)
	105 255	109 843
Intérêts courus à recevoir relatifs aux dettes subventionnées	183 725	215 712
Autres	2 160 113	1 457 152
	2 449 093	1 782 707

5. Immobilisations

	2016			2015
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrains	2 601 730	—	2 601 730	2 601 730
Bâtiments, améliorations locatives et rénovations majeures	81 067 605	49 890 747	31 176 858	33 511 166
Véhicules, mobilier et matériel	9 526 199	7 838 859	1 687 340	1 674 035
	93 195 534	57 729 606	35 465 928	37 786 931

6. Dette

	2016	2015
	\$	\$
Acceptations bancaires liées au Centre YMCA Cartierville	5 595 985	6 005 540
Billet à payer lié au Centre YMCA Cartierville	4 156 594	4 877 892
Emprunt hypothécaire lié au Centre YMCA du Parc	1 397 923	1 858 022
Emprunt à YMCA Canada	210 128	—
Billet à payer	20 000	50 000
	11 380 630	12 791 454
Tranche à court terme	1 806 877	1 620 952
Tranche à long terme	9 573 753	11 170 502

Les versements de capital requis au cours des prochains exercices sont les suivants :

	\$
2017	1 806 877
2018	1 801 000
2019	1 705 803
2020	5 156 410
2021	910 540

6. Dette (suite)

Acceptations bancaires liées au Centre YMCA Cartierville

En vertu d'une convention de crédit, le YMCA a obtenu, le 31 mars 2010, des facilités de crédit d'un montant initial de 7 000 000 \$ et de 964 000 \$ pour des périodes de 7 ans et de 5 ans, respectivement, lui permettant d'effectuer des emprunts sous la forme d'acceptations bancaires à escomptes d'une durée pouvant varier entre un mois et un an. Ces facilités de crédit, d'un montant de 5 552 770 \$ et de 486 587 \$, ont été renouvelées au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2015. Elles viennent à échéance le 30 novembre 2020 et le 30 juin 2020.

Les acceptations bancaires à escomptes liées au Centre YMCA Cartierville détenues au 31 décembre 2016 sont d'une durée d'un mois, de valeurs nominales de 5 218 278 \$ et de 377 707 \$, portent intérêt au taux effectif de 2,15 % majoré des frais d'estampillage de 0,93 % et viennent à échéance le 30 janvier 2017. Afin de couvrir le risque lié aux fluctuations éventuelles des taux d'intérêt sur ces acceptations bancaires, le YMCA a conclu des contrats d'échange de taux d'intérêt. Ces contrats dérivés sont établis comme suit :

- a) Montant nominal initial de 5 552 770 \$, réduit périodiquement selon un échéancier prédéterminé jusqu'à son échéance prévue le 30 novembre 2020, portant intérêt au taux fixe de 3,08 % en échange de la réception d'un taux d'intérêt variable basé sur le taux CDOR un mois. De ce montant, une somme initiale de 1 957 430 \$ est subventionnée par un organisme externe;
- b) Montant nominal de 486 587 \$, réduit périodiquement selon un échéancier prédéterminé jusqu'à son échéance prévue le 30 juin 2020, portant intérêt au taux fixe de 3,08 % en échange de la réception d'un taux d'intérêt variable basé sur le taux CDOR un mois.

Le maintien de ce financement est sujet au respect par le YMCA de ratios financiers liés à la couverture du service de la dette et au maintien d'un montant minimal d'avoir net. Ces ratios sont respectés au 31 décembre 2016.

Billet à payer lié au Centre YMCA Cartierville

Ce billet à payer, portant intérêt au taux de 4,77 %, est remboursable par versements annuels égaux de 953 973 \$, incluant les intérêts, et échoit en janvier 2021.

Une subvention du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour ce projet permet de rembourser cet emprunt.

Le maintien de ce financement est sujet au respect par le YMCA des mêmes ratios financiers que les acceptations bancaires liées au Centre YMCA Cartierville. Ces ratios sont respectés au 31 décembre 2016.

Emprunt hypothécaire lié au Centre YMCA du Parc

Le YMCA a conclu une entente avec un organisme subventionneur (l'« Organisme ») selon laquelle l'Organisme s'engage à effectuer les paiements de l'emprunt hypothécaire (capital et intérêts) lié à la construction du Centre YMCA du Parc. L'emprunt hypothécaire porte intérêt au taux de 3,63 % et échoit en octobre 2019.

Emprunt à YMCA Canada

YMCA Canada a consenti un prêt au YMCA dans le cadre du projet de remplacement du logiciel d'inscription. Le solde à payer ne porte pas intérêt et est remboursable par mensualités variables venant à échéance en 2021.

6. Dette (suite)

Billet à payer

En 2011, le YMCA a conclu une entente avec un particulier pour l'achat d'une résidence au montant de 220 000 \$, dont 20 000 \$ étaient payables lors de la signature du contrat. Le solde du billet à payer ne porte pas intérêt et est remboursable par versements mensuels égaux de 2 500 \$, à compter de janvier 2011, et viendra à échéance en juillet 2017.

Subventions à recevoir afférentes aux dettes subventionnées

Le solde des subventions à recevoir d'un montant de 7 023 277 \$ (8 287 463 \$ en 2015) relatif aux dettes subventionnées est présenté comme suit :

	2016	2015
	\$	\$
Subventions à recevoir à court terme	1 318 681	1 264 186
Subventions à recevoir à long terme	5 704 596	7 023 277

Les organismes subventionneurs ont également accepté de payer les intérêts se rattachant aux dettes subventionnées. La charge d'intérêts subventionnée s'élève à 315 601 \$ (368 921 \$ en 2015).

7. Apports reportés afférents aux immobilisations

Les apports reportés afférents aux immobilisations sont des apports reçus de la Fondation des YMCA du Québec, d'organismes gouvernementaux, de la Ville de Montréal et d'une société privée. Ces apports visent principalement les immeubles du Centre YMCA Cartierville, du Centre YMCA du Parc, du Centre YMCA Centre-Ville, du Centre YMCA de l'ouest de l'île de Montréal, du camp YMCA Kanawana et des améliorations apportées à une garderie.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2016	2015
	\$	\$
Solde au début	21 501 463	22 669 030
Apports reçus au cours de l'exercice	196 560	312 556
Amortissement de l'exercice	(1 529 146)	(1 480 123)
Solde à la fin	20 168 877	21 501 463

8. Lettre de garantie

En vertu d'une entente entre la Ville de Montréal et le Centre YMCA Centre-Ville, le YMCA a émis une lettre de garantie de 100 000 \$ en faveur de la Ville de Montréal. Cette lettre de garantie vient à échéance en 2017 et est garantie par un dépôt à terme du même montant.

9. Fondation des YMCA du Québec

Les états financiers n'incluent pas les actifs, les passifs, ni les activités de la Fondation des YMCA du Québec (la « Fondation »). La Fondation a été établie dans le but de s'occuper des activités de financement du YMCA, qui, par conséquent, détient un intérêt économique dans cette fondation.

Au cours de l'exercice, le YMCA a comptabilisé un revenu de 1 081 824 \$ (1 289 286 \$ en 2015), des apports reportés afférents aux immobilisations de 18 415 \$ (16 689 \$ en 2015) et a réduit les produits reportés liés à des activités de programmes de 12 130 \$ (augmentation de 27 063 \$ en 2015) pour un total de 1 088 109 \$ (1 333 038 \$ en 2015) provenant de la Fondation. Le YMCA a versé à la Fondation une somme de valeur nulle (334 937 \$ en 2015) à titre de contribution aux opérations de la Fondation.

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui représente le montant de la contrepartie établi et accepté par les parties.

Le tableau suivant présente le sommaire de la situation financière de la Fondation au 31 décembre 2016, ainsi que les résultats de ses activités de fonctionnement pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016 :

	2016	2015
	\$	\$
Situation financière		
Total de l'actif	7 294 587	6 798 689
Total du passif	2 656 891	1 372 138
Total des soldes de fonds	4 637 696	5 426 551

Le passif inclut un montant total de 2 037 829 \$ (921 780 \$ en 2015) payable au YMCA.

	2016	2015
	\$	\$
Résultat des activités de fonctionnement		
Soldes de fonds au début	5 426 551	5 132 543
Total des produits autres que les dotations	1 320 120	1 355 670
Dotations	34 617	808 064
Total des charges et des dons	(2 143 592)	(1 869 726)
(Diminution) augmentation nette des fonds	(788 855)	294 008
Soldes de fonds à la fin	4 637 696	5 426 551

10. Renseignements complémentaires à l'état des flux de trésorerie

a) Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement

	2016	2015
	\$	\$
Débiteurs	(666 386)	433 193
Fournitures et charges payées d'avance	38 276	(61 496)
Créditeurs et charges à payer	54 912	(619 703)
Produits reportés liés à des activités des programmes	440 644	(142 016)
Autres produits reportés	241 418	(138 635)
	108 864	(528 657)

b) Opérations sans effet sur l'encaisse

Des acquisitions d'immobilisations ont été financées par une nouvelle dette d'un montant de 310 128 \$.

11. Engagements

Le YMCA s'est engagé à louer des locaux en vertu de baux et il a signé des contrats de service avec des fournisseurs, qui viennent à échéance jusqu'en 2021. Les versements futurs s'élèveront à 5 570 901 \$ et comprennent les paiements suivants pour les prochains exercices :

\$

2017	1 904 386
2018	1 243 014
2019	902 882
2020	806 968
2021	713 651

12. Aide financière

En tant qu'organisme de bienfaisance, le YMCA offre un programme d'aide financière à sa clientèle qui répond à des critères précis. L'accès pour tous permet à des individus ne disposant pas de ressources financières suffisantes d'avoir accès à ses activités communautaires ou physiques à tarif réduit. Ce montant totalise 1 196 584 \$ en 2016 (1 211 849 \$ en 2015).

13. Instruments financiers

En raison de ses actifs et passifs financiers, le YMCA est exposé aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers.

Risque de crédit

Le YMCA consent du crédit à ses usagers dans le cours normal de ses activités et maintient des provisions pour créances douteuses, le cas échéant.

13. Instruments financiers (suite)

Risque de marché

Le risque de marché est le risque auquel les placements en fonds communs diversifiés sont exposés et qui découle des fluctuations du taux d'intérêt, des taux de change, des indices boursiers et du degré de volatilité de ces taux et indices.

Risque de taux d'intérêt

Une tranche de la dette porte intérêt à taux fixe, alors que les intérêts relatifs à l'autre tranche sont subventionnés. Conséquemment, les risques de trésorerie sont minimes.

Le YMCA est exposé au risque de taux d'intérêt découlant des variations dans le taux de base, puisque les acceptations bancaires portent intérêt à taux variable. Afin de gérer cette volatilité, le YMCA a des contrats d'échange de taux d'intérêt dans le but de fixer les taux d'intérêt des acceptations bancaires à 3,08 % et qui viennent à échéance au 30 juin 2020 et au 30 novembre 2020.